



Valbiotis réalise avec succès une levée de fonds d'un montant de 9,7 millions d'euros

La Rochelle, le 9 novembre 2022 (08h30 CET) - Valbiotis (FR0013254851 – ALVAL, éligible PEA / PME), entreprise de Recherche et Développement engagée dans l'innovation scientifique, pour la prévention et la lutte contre les maladies métaboliques et cardiovasculaires, **annonce aujourd'hui le succès de sa levée de fonds pour un montant total de 9,7 M€ comprenant d'une part, une offre réservée à une catégorie d'investisseurs via la construction accélérée d'un livre d'ordres d'un montant d'environ 9,0 M€, et d'autre part, une offre au public destinée aux actionnaires individuels via la plateforme PrimaryBid d'un montant d'environ 0,7 M€ (l'« Offre Globale »).**

Sébastien PELTIER, Président du Directoire de Valbiotis, déclare : *« Je souhaite remercier vivement l'ensemble des investisseurs, historiques ou nouveaux, qui ont participé à cette levée de fonds destinée à accompagner l'accélération stratégique de la Société. Je suis en particulier très heureux du concours des centaines d'actionnaires individuels qui ont pu participer via la plateforme PrimaryBid. Cette levée de fonds va offrir toutes ses chances de succès à notre portefeuille de quatre substances actives en phase de développement avancé, grâce à de futurs partenariats à l'international, qui s'ajouteront à celui déjà signé avec Nestlé Health Science pour TOTUM•63, ainsi qu'à une commercialisation directe en France de nos trois autres produits, TOTUM•070, TOTUM•854 et TOTUM•448. Une nouvelle stratégie qui ouvre à la Société des perspectives de développement rapide de son chiffre d'affaires. »*

Allocation des fonds

Pour rappel, le produit de l'Offre Globale sera consacré au financement :

- à hauteur de 60%, de la structuration de la Société pour accompagner de futurs partenariats de licence et/ou de distribution globaux ou régionaux (France exceptée) sur les autres TOTUM du pipeline (TOTUM•070 – hypercholestérolémie LDL, TOTUM•448 – NAFL/NASH et TOTUM•854 – hypertension artérielle) et soutenir les contrats de licence et d'approvisionnement déjà signés de TOTUM•63 (prédiabète). Il convient de rappeler que TOTUM•63 (prédiabète) est licencié à Nestlé Health Science, et que les résultats de l'étude pivot de Phase II/III REVERSE-IT, sont désormais attendus au premier semestre 2023 (comme annoncé par la Société le 15 septembre 2022). Sur le plan réglementaire, TOTUM•63 est d'ores et déjà commercialisable en Europe, après notification auprès de la DGCCRF en France (reconnaissance mutuelle applicable pour les autres pays de l'Union Européenne). Les résultats de REVERSE-IT ont pour vocation, in fine, de permettre une demande d'allégation de santé. L'ambition de Valbiotis est de finaliser la signature d'un contrat de licence et/ou de distribution à l'international à horizon du second semestre 2023 pour TOTUM•070 ;
- à hauteur de 40%, de la mise en œuvre de moyens dédiés à la commercialisation directe en France des TOTUM (hors TOTUM•63) conformément à la stratégie communiquée le 7 octobre 2022 ([communiqué de presse du 7 octobre 2022](#)). La stratégie de

commercialisation reposera en effet sur des attachés à la promotion médicale (APM) internalisés qui auront comme périmètre principal les prescripteurs clefs que sont les médecins généralistes, certains spécialistes et les pharmaciens. Ces derniers recommanderont les TOTUM selon le profil cardio-métabolique de leurs patients. En parallèle, les consommateurs/patients seront ciblés directement par une stratégie de marketing digital adaptée. Les canaux de distribution envisagés seront les pharmacies, parapharmacies ainsi que la vente en ligne. Les fonds levés contribueront ainsi :

- au recrutement d'une équipe commerciale dédiée ;
- à la structuration de la vente en ligne et le marketing produit ; et
- aux dépenses en lien avec le démarrage de cette vente directe (constitution de stocks notamment).

Comme indiqué dans le communiqué de presse publié le 7 octobre 2022, TOTUM•070, dont l'étude clinique de Phase II a remporté un large succès, sera le premier produit commercialisé par Valbiotis en France, avant même l'obtention d'une allégation santé. Sa mise sur le marché est programmée pour le premier semestre 2024, suivie par celles de TOTUM•448 et TOTUM•854 en 2024-2025.

Avant réalisation de l'Offre Globale, l'horizon de trésorerie de la Société se situait au dernier trimestre 2023. Compte tenu du niveau de trésorerie actuel, du produit net de la présente Offre Globale ainsi que des milestones attendus au cours de l'année 2023 dans le cadre du partenariat global avec Nestlé Health Science sur TOTUM•63 et au cours du second semestre 2023 avec la signature d'un partenariat sur TOTUM•070, la Société repousse son horizon de trésorerie à la fin du premier semestre 2024. En parallèle, la Société travaille sur des solutions de financement non dilutives pour reporter cet horizon de trésorerie.

Principales caractéristiques de l'Offre Globale

L'Offre Globale, d'un montant total de 9,7 millions d'euros par émission de 2 681 059 actions ordinaires nouvelles, a été réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription et sans délai de priorité, dans le cadre :

- (i) d'une offre de 2 480 385 d'actions ordinaires nouvelles pour un montant (prime d'émission incluse) d'environ 9,0 millions d'euros, au profit d'une catégorie d'investisseurs (article L. 225-138 du Code de commerce) définie dans le cadre de la délégation consentie par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 5 mai 2022 (13^{ème} résolution) à savoir (« **Offre Réserve** ») :
 - o des sociétés d'investissement et fonds d'investissement de droit français ou de droit étranger investissant ou ayant investi au cours des cinq (5) dernières années dans le secteur de la prévention et/ou de la lutte contre les maladies chroniques ;
 - o des sociétés membres d'un groupe industriel de droit français ou étranger ayant une activité similaire à celle de la Société dans les domaines de la prévention et/ou de la lutte contre les maladies chroniques.

- (ii) d'une offre au public de 200 674 actions ordinaires nouvelles destinée aux particuliers via la plateforme PrimaryBid, pour un montant d'environ 0,7 million d'euros dans le cadre de la délégation consentie par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 5 mai 2022 (11^{ème} résolution) (« **Offre PrimaryBid** »).

TP ICAP Midcap et Portzamparc, filiale de BNP Paribas, ont agi en tant que Chefs de file & Teneurs de livre Associés et Allegra Finance, Listing Sponsor, en tant que Conseil de Valbiotis sur cette opération.

Dans le cadre de l'Offre PrimaryBid, les investisseurs ont pu souscrire uniquement via les partenaires de PrimaryBid mentionnés sur le site (www.PrimaryBid.fr). L'Offre PrimaryBid n'a pas fait l'objet d'un contrat de garantie.

Le Directoire en date du 9 novembre 2022 a fixé le prix d'émission des 2 681 059 actions nouvelles, souscrites tant dans le cadre de l'Offre Réservée que dans l'Offre PrimaryBid, à un montant de 3,60 euros par action, soit 0,10 centimes d'euro de valeur nominale et 3,50 euros de prime d'émission.

Conformément aux conditions prévues des délégations consenties par l'Assemblée Générale Mixte susvisées et aux décisions des Directoires du 8 et 9 novembre 2022 ; ce prix de souscription de 3,60 euros par action ordinaire nouvelle, fait ressortir une décote de 22% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action Valbiotis sur le marché Euronext Growth Paris des cinq (5) dernières séances de bourse consécutives choisies parmi les dix (10) dernières séances de bourse précédant sa fixation (i.e. du 2 au 8 novembre 2022), soit 4,64 euros, et une décote de 20% par rapport au cours de clôture de l'action Valbiotis le 8 novembre 2022, soit 4,51 euros.

Le nombre total d'actions émises représente :

- Sur une base non diluée : 27,5% du capital social de Valbiotis avant l'Offre Globale et 21,6% du capital social après réalisation de l'Offre Globale.
- Sur une base diluée (en tenant compte des 1 431 746 actions susceptibles de résulter de l'intégralité des plans de BSA et BSPCE en circulation) : 24% du capital social dilué de Valbiotis avant l'Offre Globale et 19,4% du capital social dilué après réalisation de l'Offre Globale.

Incidence sur la répartition du capital et des droits de vote

A la connaissance de Valbiotis, la répartition de l'actionnariat avant et après la réalisation de l'Offre Globale est la suivante :

Incidence sur la répartition du capital

Actionnaires	Avant l'Offre Globale		Après l'Offre Globale	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
Participations des membres du Directoire (1)	668 759	6,86%	668 759	5,38%
Sébastien PELTIER (via Djanka Investissement et à titre individuel)	643 650	6,61%	643 650	5,18%
Pascal SIRVENT	19 200	0,20%	19 200	0,15%
Murielle CAZAUBIEL	410	0,00%	410	0,00%
Sébastien BESSY	5 499	0,06%	5 499	0,04%
Participations des membres du Conseil de Surveillance (2)	10 400	0,11%	10 400	0,08%
Public	9 049 587	92,87%	11 730 646	94,41%
Contrat de liquidité	15 113	0,16%	15 113	0,12%
TOTAL	9 743 859	100,00%	12 424 918	100,00%

(1) Non liés par une action de concert

(2) Laurent LEVY exclusivement. Les autres membres du Conseil de Surveillance ne détiennent pas d'actions.

Incidence sur la répartition des droits de vote

Actionnaires	Avant l'Offre Globale		Après l'Offre Globale	
	Nombre de droits de vote	% droits de vote	Nombre de droits de vote	% droits de vote
Participations des membres du Directoire (1)	1 283 959	12,31%	1 283 959	9,80%
Sébastien PELTIER (via Djanka Investissement et à titre individuel)	1 248 650	11,98%	1 248 650	9,53%
Pascal SIRVENT	26 400	0,25%	26 400	0,20%
Murielle CAZAUBIEL	410	0,00%	410	0,00%
Sébastien BESSY	8 499	0,08%	8 499	0,06%
Participations des membres du Conseil de Surveillance (2)	10 400	0,10%	10 400	0,08%
Public	9 132 568	87,59%	11 813 627	90,13%
Contrat de liquidité	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	10 426 927	100,00%	13 107 986	100,00%

(1) Non liés par une action de concert

(2) Laurent LEVY exclusivement. Les autres membres du Conseil de Surveillance ne détiennent pas d'actions.

Engagements de conservation et d'abstention

Monsieur Sébastien PELTIER, Président du Directoire, détenant préalablement à la réalisation de l'Offre Globale, directement ou par l'intermédiaire de sa société DJANKA, 643.650 actions représentant 6,6% du capital et 1 248 650 droits de vote représentant 12,0% des droits de vote de la Société non diluée a pris l'engagement de conserver ses titres, jusqu'à la publication du résultat sur le critère principal (glycémie à jeun TOTUM-63 3 prises par jour versus placebo) de l'étude clinique multicentrique internationale de Phase II/III RESERVE-IT (cf. [communiqués de presse du 28 juillet 2022 et 15 septembre 2022](#)) et au plus tard jusqu'au 31 juillet 2023. Cet engagement a été pris sous réserve des exceptions usuelles et de la possibilité de cessions de titres à hauteur d'un montant global maximum de 20 K€ par an.

Par ailleurs, la Société a pris un engagement d'abstention de 180 jours suivant la date de règlement-livraison de l'Offre Globale, sous réserves d'exceptions usuelles.

Admission aux négociations des actions nouvelles

Les actions ordinaires nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le même code ISIN FR0013254851 - ALVAL. Elles seront soumises à toutes les dispositions statutaires et seront assimilées aux actions anciennes dès la réalisation définitive de la levée de fonds. Le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sont prévus le 11 novembre 2022.

Les informations présentées au sein de ce communiqué le sont à l'issue du placement des actions via la construction accélérée d'un livre d'ordres et via la plateforme PrimaryBid, à présent clos, mais restent conditionnées à la correcte exécution des opérations de règlement-livraison.

L'opération n'a pas donné et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers.

Facteurs de risque

L'attention du public est portée sur les facteurs de risques relatifs à Valbiotis et à son activité, présentés au sein du chapitre 3 du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 mai 2022 sous le numéro D.22-0451 et dans l'amendement au Document d'enregistrement universel 2021 déposé auprès de l'AMF le 8 novembre 2022, disponibles sans frais sur le site internet de Valbiotis (<https://www.valbiotis.com/informations-reglementees/>). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de Valbiotis. Les facteurs de risques présentés dans lesdits documents sont identiques à la date du présent communiqué.

En complément, les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques spécifiques à l'émission suivants :

- le prix de marché des actions de Valbiotis pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions nouvelles émises dans le cadre de l'opération ;
- en raison de fluctuations des marchés boursiers, la volatilité et la liquidité des actions de Valbiotis pourraient varier significativement ;
- des cessions d'actions de Valbiotis pourraient intervenir sur le marché secondaire, postérieurement à la réalisation de l'opération et avoir un impact défavorable sur le cours de l'action de Valbiotis ;
- les actionnaires de Valbiotis pourraient subir une dilution additionnelle découlant d'éventuelles augmentations de capital futures ;
- des titres n'ayant pas vocation à être cotés sur un marché réglementé, les investisseurs ne bénéficieront pas des garanties associées aux marchés règlementés.

De tels événements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur le prix de marché des actions de Valbiotis.

Ce communiqué ne constitue pas un prospectus en vertu du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié, ou une offre au public.

À propos de Valbiotis

Valbiotis est une entreprise de Recherche & Développement engagée dans l'innovation scientifique, pour la prévention et la lutte contre les maladies métaboliques et cardiovasculaires en réponse aux besoins médicaux non satisfaits.

Valbiotis a adopté une approche innovante, visant à révolutionner la santé en développant une nouvelle classe de produits de nutrition santé conçus pour réduire le risque de maladies métaboliques et cardiovasculaires majeures, en se basant sur une approche multicible permise par l'utilisation du végétal terrestre et marin.

Ses produits sont destinés à être concédés sous licence à des acteurs du monde de la santé.

Créée début 2014 à La Rochelle, l'Entreprise a noué de nombreux partenariats avec les meilleurs centres académiques. La Société a implanté trois sites en France – Périgny, La Rochelle (17) et Riom (63) – et dispose d'une filiale à Québec (Canada).

Membre du réseau « BPI Excellence » et bénéficiant du label BPI « Entreprise Innovante », Valbiotis dispose aussi du statut « Jeune Entreprise Innovante » et a obtenu un appui financier important de l'Union Européenne pour ses programmes de recherche via l'obtention de Fonds Européen de Développement Économique Régional (FEDER). Valbiotis est une entreprise éligible au PEA-PME.

Pour plus d'informations sur Valbiotis, veuillez consulter : www.valbiotis.com

Contacts

Communication corporate / Valbiotis

Carole ROCHER

Directrice Communication et Affaires Publiques

Marc DELAUNAY

Responsable Communication

+33 5 46 28 62 58

media@valbiotis.com

Communication financière / Actifin

Stéphane RUIZ

Directeur Associé

+33 1 56 88 11 14

sruiz@actifin.fr

Loris DAOUGABEL

Relations médias

+ 33 1 56 88 11 16

ldaougabel@actifin.fr



Nom : Valbiotis
Code ISIN : FR0013254851
Code mnémonique : ALVAL
EnterNext© PEA-PME 150

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives sur les objectifs de Valbiotis. Valbiotis considère que ces projections reposent sur des informations actuellement disponibles par Valbiotis et sur des hypothèses raisonnables. Toutefois, celles-ci ne constituent en aucun cas des garanties d'une performance future et peuvent être remises en cause par l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et par un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont ceux décrits dans le Document d'Enregistrement Universel de Valbiotis déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 19 mai 2022 et complété par un amendement déposé auprès de l'AMF le 8 novembre 2022, ces documents étant disponibles sur le site internet de la Société (www.valbiotis.com).

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions ou de titres financiers de Valbiotis dans un quelconque pays.